

Aux membres de la
SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Sursee, mars 2022

g:\c_leistung\c1_vm\sar\01_verbandsführung\04_mitgliederversamm-
lung\2022\einladung_gv_sar_12.5.2022.docx

Invitation à l'assemblée générale 2022 à Olten

Mesdames, Messieurs,

Au nom du comité, nous vous invitons cordialement à la 62^{ème} assemblée générale de la SAR – Swiss Association of Rehabilitation. **La partie principale de l'assemblée générale sera consacrée à la dissolution de la SAR – Swiss Association of Rehabilitation.**

L'AG aura lieu le :

**Jeudi, 12 mai 2022
16h00 à 18h00
Hotel Astoria, Hübelistrasse 15
4600 Olten**

Le comité de la SAR invite tous les participants de l'assemblée générale à un apéro qui aura lieu après l'assemblée générale.

Il est prévu d'organiser l'assemblée générale sur place en respectant les mesures de protection contre le Covid-19 valables au moment de l'assemblée générale. Si la situation épidémiologique ne devrait toutefois pas permettre l'organisation sur place ou la rendre compliquée, nous vous informons au plus tard début mai 2022 que l'assemblée générale aura lieu par écrit.

Merci de vous inscrire dans tous les cas à **l'assemblée générale du 12 mai 2022 à Olten** au moyen du [formulaire d'inscription](#) disponible sur notre site internet www.sar-reha.ch d'ici **lundi, 2 mai 2022**. Au cas où l'assemblée générale aura lieu sous forme écrite, les détails concernant le vote seront transmis à tous les membres. Nous vous en remercions cordialement.

Nous nous réjouissons de votre participation.

Meilleures salutations

SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Comité de la SAR:

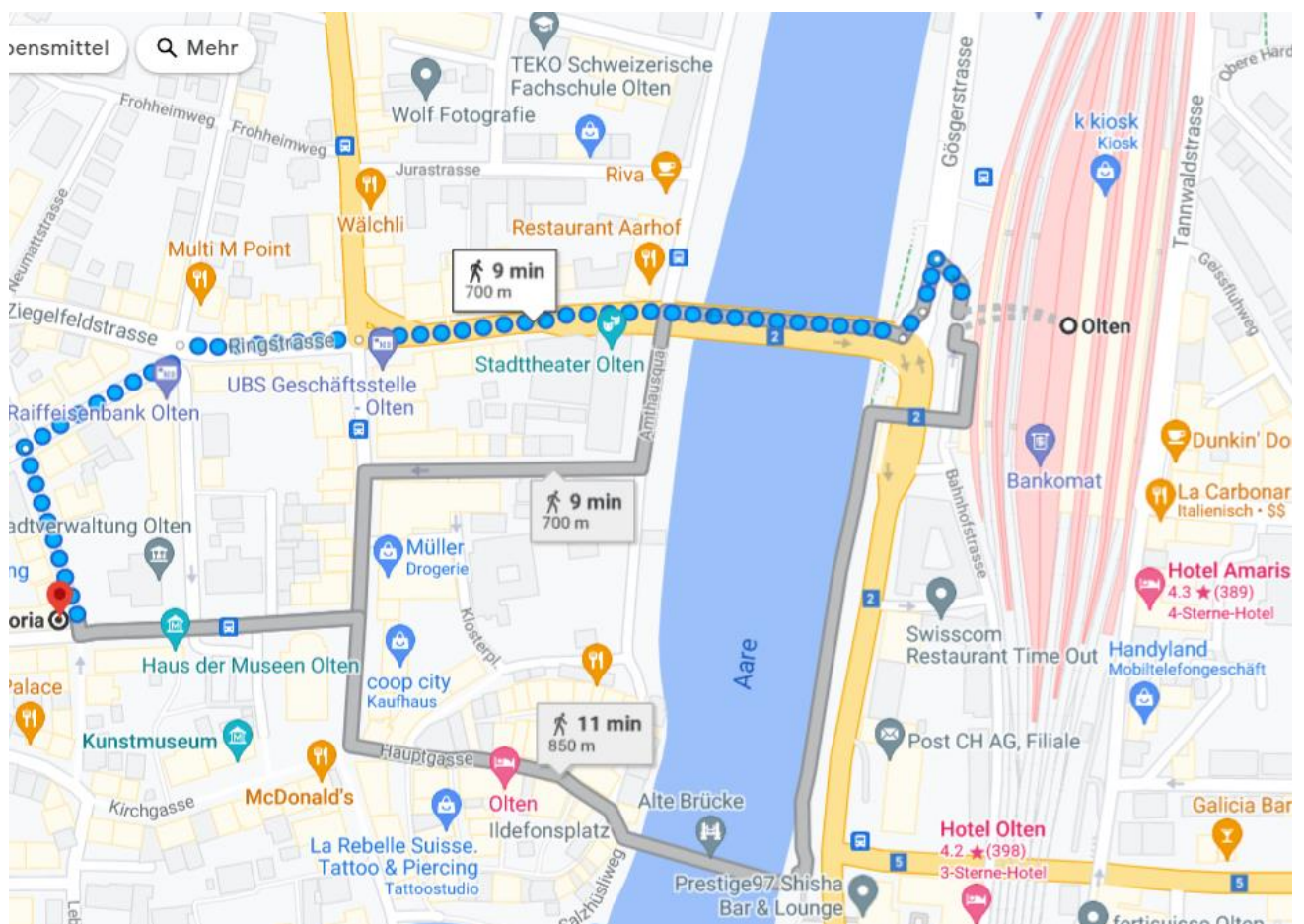
Luk de Crom
Markus Gautschi
Xavier Jordan
Patrick Konietzny

Cordula Ruf
Urban Schwegler
Stefan Staubli

Itinéraire Hotel Astoria, Olten

Hotel Astoria
Hübelistrasse 15
4600 Olten
T +41 62 212 12 12

Arrivée par les transports publics
Une dizaine de minutes à pied depuis la gare d'Olten



Arrivée en voiture
Sortie d'autoroute Rothrist ou Egerkingen

Invitation à l'assemblée générale 2022

Jeudi, 12 mai 2022 / 16h00 à 18h00

Hotel Astoria, Hübelistrasse 15, 4600 Olten

Ordre du jour

1. Élection d'une présidente du jour, respectivement d'un président du jour
2. Approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2021
4. Rapport annuel 2021 du comité
5. Rapports 2021 des communautés d'intérêt
6. Approbation des comptes 2021 et du rapport de révision
7. Donner décharge au comité et au caissier
8. Cotisations des membres 2022
9. Budget 2022
10. Motion du comité de dissoudre l'association
 - 10.1 Décision de dissolution
 - 10.2 Définition d'un délai pour la liquidation de la SAR
 - 10.3 Désignation des liquidateurs (y compris les droits de signature/l'accès aux comptes bancaires)
 - 10.4 Conservation des dossiers et utilisation du matériel éventuellement existant
 - 10.5 Utilisation de la fortune de l'association selon l'art. 29 des statuts
11. Divers

Répartition des droits de vote selon le règlement d'organisation

Membres (directs) de la SAR :

Médecins	1 voix
Professionnels (Health Professionals)	1 voix
Membres d'honneur	1 voix
Institutions	1 voix

Communautés d'intérêt :

Le nombre de membres au 1.1.2022 est déterminant pour le calcul des droits de vote des communautés d'intérêt.

IGs	Fixer Stimm- rechts- anteil	Variabler Stimmrechtsanteil				Gesamt- stimm- rechts- anteil
		Anzahl Einzel- mitglieder	Stimmrecht Einzelmit- glieder	Anzahl Kollektiv- mitglieder	Stimmrecht Kollektiv- mitglieder	
IG SA	5	0	0	6	3	8
IGRP	5	60	12	31	13	30
BRIG	5	36	8	0	0	13
Total	15	96	20	37	16	51

Point 1: Élection d'une présidente du jour, respectivement d'un président du jour

Le comité propose d'élire Madame Daphne Rösli, juriste chez wamag | Walker Management AG, comme présidente du jour.

Point 2: Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

Le comité demande l'approbation de l'ordre du jour et l'élection de deux scrutateurs.

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

Stefan Staubli souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale à Olten et ouvre cette dernière à 15h00.

Pour commencer, Stefan Staubli excuse des membres du comité pour leur absence : Nina Forkel et Xavier Jordan. Les deux réviseurs Natalie Nyffeler et Marco Fellmann se sont également excusés pour leur absence à l'assemblée générale.

Il constate que l'invitation avec l'ordre du jour a été envoyée en temps voulu. En ce qui concerne l'ordre du jour, les membres ne formulent aucune objection.

Stefan Staubli explique la répartition des voix des communautés d'intérêt au moyen du tableau :

IGs	Fixer Stimm- rechts- anteil	Variabler Stimmrechtsanteil				Gesamt- stimm- rechts- anteil
		Anzahl Einzel- mitglieder	Stimmrecht Einzelmit- glieder	Anzahl Kollektiv- mitglieder	Stimmrecht Kollektiv- mitglieder	
IGER	5	85	17	28	12	34
IGPTR	5	159	32	33	14	51
IG SA	5	0	0	6	3	8
IGRP	5	52	11	32	13	29
BRIG	5	36	8	0	0	13
Total	25	332	68	99	42	135

Les CI suivantes se sont excusées pour l'AG :
GIER (34 voix), IGPTR (51 voix)

Conformément au règlement d'organisation, les membres individuels de la SAR ont chacun une voix.

Les membres présents totalisent 61 voix, dont 11 voix individuelles et 50 voix CI. La majorité simple s'élève à 31 voix (les abstentions ne sont pas prises en compte), la majorité des 2/3 se monte à 41 voix. Selon les statuts, les membres du comité n'ont pas de droit de vote personnel.

Laura Strebel, la juriste de l'association, participe à l'assemblée générale en ligne afin de pouvoir donner des renseignements en cas de questions/votes juridiques.

Stephanie Garlepp et Melanie Behr sont nommées scrutatrices à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 a été envoyé avec les documents concernant l'assemblée générale. Aucune correction et aucun complément ne sont apportés. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteure, Madame Helene Rebsamen.

3. Rapport annuel 2020 du comité

Le rapport annuel 2020 est disponible sous forme écrite. Stefan Staubli aborde brièvement les points essentiels de l'année associative écoulée.

Le rapport annuel du comité est approuvé à l'unanimité.

4. Rapports 2020 des communautés d'intérêt

Les rapports 2020 des communautés d'intérêt suivantes sont disponibles : IGRP, IGPTR.
Les CI suivantes n'ont pas fait parvenir leur rapport : BRIG, GIER, CI Travail social. Les communautés d'intérêt n'ont rien d'autre à ajouter aux rapports annuels.

L'IGPTR, Communauté d'intérêt physiothérapie réadaptation et le GIER, Groupe d'intérêt ergothérapie en réadaptation, ont résilié leur affiliation à la SAR pour le 31.12.2021 dans les délais fixés.

5. Approbation des comptes 2020 et du rapport de révision

Markus Gautschi présente les comptes 2020 qui ont été envoyés aux membres et explique les écarts pertinents par rapport au budget.

En 2020, la SAR a réalisé un bénéfice de CHF 4'890.56 (le budget prévoyait une perte de CHF 7'135.-).

En plus, des provisions de CHF 3'000.- pour le site internet (mise à jour de la version Typo 3 qui doit être effectuée tous les 2 à 3 ans) ont été constituées.

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Rapport de révision :

Les deux réviseurs se sont excusés pour leur absence à l'assemblée générale. Le rapport de révision peut être consulté dans les documents de l'invitation.

Le rapport de révision est approuvé à l'unanimité.

6. Décharge au comité et au caissier

La décharge est donnée au comité à l'unanimité.

7. Pérennité de la SAR

Motion du comité :

Le comité soumet les deux variantes suivantes au vote :

Variante 1 : La SAR est pérennisée et le comité est mandaté pour poursuivre le plan de restructuration proposé en collaboration étroite avec les CI et pour faire avancer les activités de l'association.

Variante 2 : La SAR ne doit pas être pérennisée et le comité est mandaté pour préparer la dissolution de la SAR et pour soumettre celle-ci au vote dans le cadre de la prochaine AG (extraordinaire).

En raison de la sortie des communautés d'intérêt IGPTR et GIER pour la fin 2021 et compte tenu du manque d'intérêt durant la procédure de consultation en mars 2021 et de la faible participation à cette assemblée générale, le comité propose d'approuver la variante 2. Compte tenu de la situation de départ, on ne peut pas partir du principe que des membres vont collaborer activement dans les commissions prévues afin d'élaborer des contenus pour la SAR. L'assemblée générale discute longuement des avantages et des inconvénients de la pérennité de la SAR et décide finalement à l'unanimité de mandater le comité pour préparer la dissolution de la SAR pour la prochaine assemblée générale (extraordinaire).

Variante 1 : 0

Variante 2 : 61

Abstentions : 0

8. Motions du comité

Suite à la décision sous le point 7 de l'ordre du jour (variante 2), le comité retire les motions sous le point 8 de l'ordre du jour (adaptation des statuts/adaptation du règlement d'organisation).

9. Élections

a) Élection des membres du comité

Le comité transitoire élu lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2020 est en fonction jusqu'à l'assemblée générale du 30 juin 2021.

Les personnes suivantes se proposent à l'élection comme membres du comité pour la préparation de la dissolution de la SAR :

- Markus Gautschi
- Xavier Jordan
- Patrick Konietzny
- Urban Schwegler
- Stefan Staubli, représentant de la BRIG
- Cordula Ruf, représentante de la CI Travail social
- Luk de Crom, représentant de l'IGRP

Markus Gautschi

Oui : 60 / Non : 0 / Abstentions : 1

Xavier Jordan

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

Patrick Konietzny

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

Urban Schwegler

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

Stefan Staubli, représentant de la BRIG

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

Cordula Ruf, représentante de la CI Travail social

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

Luk de Crom, représentant de l'IGRP

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

b) Élection de la présidente/du président

La présidence ne peut actuellement pas être occupée.

10. Activités 2021

Suite à la décision de mandater le comité pour préparer la dissolution (point 7 de l'ordre du jour), le comité propose de modifier le programme des activités comme suit :

- Préparation de la dissolution de la SAR pour la prochaine assemblée générale
- Cours de base CIF et Journée des utilisateurs CIF les 25/26 octobre 2021

Les activités 2021 de la SAR sont approuvées à l'unanimité.

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

11. Cotisations des membres 2021

Le comité demande d'approuver les cotisations des membres 2021 comme suit :

Cotisations des membres individuels

Health Professionals	CHF	60.-
Médecins	CHF	100.-
Cliniques, institutions	CHF	300.-

Le tableau de calcul des cotisations des membres des CI a été établi selon le règlement d'organisation.

Cotisations des membres CI

IG	Anzahl Einzelmitglieder	Beiträge Einzelmitglieder à 20.-	Anzahl Kollektivmitglieder	Beiträge Kollektivmitglieder à Fr. 40.-	Socketbeitrag Fr. 300.-	Beiträge pro IG
IGER	85	1'700	28	1'120	300	3'120
IGPTR	159	3'180	33	1'320	300	4'800
IG SA	0	0	6	240	300	540
IGRP	52	1'040	32	1'280	300	2'620
BRIG	36	720	0	0	300	1'020
Total	332	6'640	99	3'960	1'500	12'100

Les cotisations des membres sont approuvées à l'unanimité.

Oui : 61 / Non : 0 / Abstentions : 0

12. Budget 2021

Markus Gautschi présente le budget 2021 qui a été approuvé par le comité le 2 mars 2021. En raison du mandat concernant la préparation de la dissolution de la SAR, certaines positions du budget ne seront pas effectuées (p.ex. la mise à jour du site internet).

Le comité de la SAR prévoit une **perte** de CHF 9'980.00 pour 2021.

13. Divers

Pour terminer, Stefan Staubli remercie toutes les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale. Stefan Staubli lève l'assemblée générale à 16h55.

SAR - Swiss Association of Rehabilitation



Helene Rebsamen
Responsable du secrétariat de la SAR
Procès-verbal

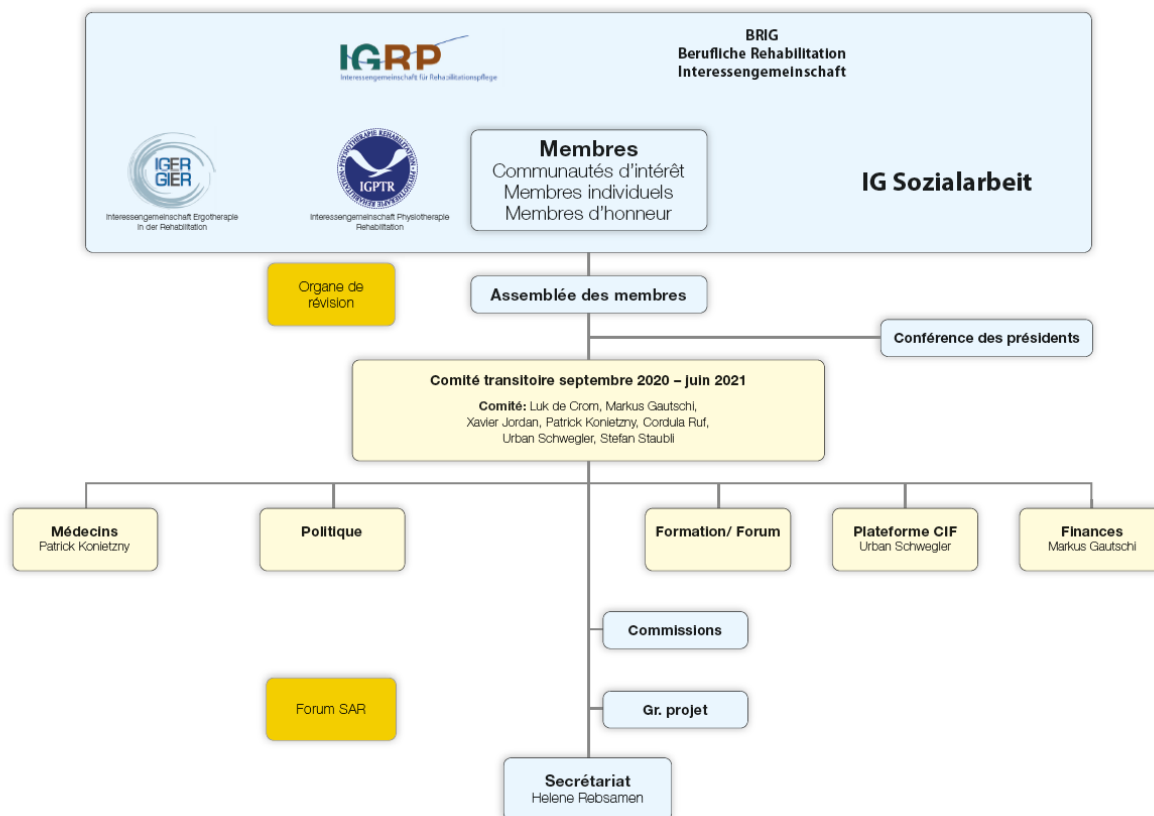
Point 4: Rapport annuel 2021 du comité

Rapport annuel 2021 du comité

Le comité de la SAR

Au cours de l'exercice passé, 4 séances du comité et différentes séances de groupes de travail avaient lieu en tout.

L'organigramme se présente comme suit :



Catégorie de membre	Effectif Membres directs SAR (01.01.2022)	Entrées 2021	Sorties 2021
Médecin	60	0	3
Communautés d'intérêt	3	0	2
Membres d'honneur	3	0	0
Health Professional	57	0	9
Cliniques / réadaptation / institutions	39	0	1
Total	162	0	15

Restructuration de la SAR :

Au cours du premier semestre 2021, la restructuration de la SAR était une nouvelle fois discutée et traitée au sein du comité. Les plans de la restructuration étaient discutés en janvier 2021 avec les communautés d'intérêt avant de les réviser et de les transmettre en mars 2021 aux membres collectifs et aux communautés d'intérêt pour consultation. Compte tenu du manque d'intérêt durant la procédure de consultation concernant la restructuration et en raison des sorties des communautés d'intérêt IGPTR et GIER pour fin 2021, le comité a proposé à l'assemblée générale du 30 juin 2021 de décider la dissolution de la SAR.

Préparation de la dissolution de la SAR

Après la décision de l'assemblée générale du 30 juin 2021, le comité a pris quelques décisions concernant la dissolution de la SAR le 15 septembre 2021. Par ailleurs, des discussions animées ont été menées sur la question à savoir comment pourrait se présenter une association qui succède à la SAR et quelles tâches elle pourrait reprendre.

Plateforme CIF

La plateforme CIF de la SAR ne se comprend pas seulement comme interlocutrice pour les professionnels de la santé en cas de questions tout autour de la CIF, mais elle se consacre également au développement, à la dissémination et à l'implémentation d'une approche interprofessionnelle pour la coordination des prestations de réadaptation centrée sur les patients. Cette approche axée sur la participation vise à faire le lien entre les settings et les groupes professionnels afin de contribuer à la meilleure participation possible de personnes atteintes dans leur santé à domicile, dans le cadre social et au travail.

9^{ème} Journée des utilisateurs CIF au REHAB Bâle

La 9^{ème} Journée des utilisateurs CIF au REHAB Bâle était le moment fort de l'année 2021. Malgré le Covid-19, elle rencontrait un grand succès en attirant près de 50 participants et démontrait ainsi une nouvelle fois à quel point l'échange entre les différents groupes d'utilisateurs dans le domaine de la réadaptation est précieux. Les participants accueillaient très positivement le cours de base CIF qui a eu lieu la veille et qui a été révisé par la plateforme CIF. Sous le titre "Coordination de cas axée sur les besoins via l'interface de la réadaptation – que faut-il faire ?", la Journée se penchait ensuite sur la question à savoir comment une coordination de cas centrée sur le patient peut se dérouler avec succès via les settings de la réadaptation. Dans le cadre de différents exposés en plénière, les principes des meilleures pratiques de la réadaptation stationnaire, de l'intégration professionnelle et du point de vue des agents payeurs étaient expliqués. Le dernier exposé démontrait que le nouveau système de tarification en réadaptation complique considérablement le travail centré sur les patients des professionnels de la réadaptation. Que ce soit lors des ateliers de l'après-midi ou durant la table ronde pour clore la manifestation, on était tous d'accord que la capacité des patients de participer le mieux possible dans leurs sphères de vie centrales est le principal objectif de tous les efforts en réadaptation. Cet objectif peut seulement être atteint si les expertises des groupes professionnels concernés sont regroupées et si l'on donne la priorité au besoin individuel du patient. Afin que cela soit à l'avenir également reconnu dans le cadre de la négociation des tarifs de prestations, on n'a pas seulement besoin d'analyses coûts/bénéfices, mais également de l'intégration des spécialistes de la réadaptation dans les négociations tarifaires. Une fois de plus, l'importance d'une voix commune de tous les spécialistes de la réadaptation en Suisse est démontrée, même si celle-ci sera désormais perdue en raison de la dissolution imminente de la SAR.

Malgré la dissolution imminente de la SAR lors de l'AG en mai 2022, la plateforme CIF a décidé de continuer à travailler ensemble à la promotion d'une réadaptation interprofessionnelle et centrée sur le patient. On ignore encore si et sous quelle forme de futures Journées des utilisateurs CIF auront lieu. Les personnes qui s'intéressent au travail au sein du groupe peuvent s'adresser à Urban Schwegler qui est le responsable de la plateforme CIF (urban.schwegler@paraplegie.ch).

Urban Schwegler, responsable de la plateforme CIF

Le secrétariat de la SAR

Depuis 2006, le secrétariat de la SAR est géré par wamag | Walker Management AG à Sursee sur le plan administratif. Il est à la disposition du comité pour toutes les tâches administratives et organisationnelles. La secrétaire générale prépare l'ordre du jour des séances du comité, y participe et effectue, sur mandat du comité, les tâches qui en résultent.

Par ailleurs, le secrétariat gère la base de données des membres, il est responsable de la gestion du site internet, crée la newsletter électronique et assume la responsabilité d'une comptabilité correcte. Depuis 2012, Helene Rebsamen est responsable du secrétariat de la SAR.

SAR - Swiss Association of Rehabilitation

Comité de la SAR

Luk de Crom	Cordula Ruf
Markus Gautschi	Urban Schwegler
Xavier Jordan	Stefan Staubli
Patrick Konietzny	

Point 5: Rapports 2021 des communautés d'intérêt

Communauté d'intérêt Travail Social

Interlocutrice de la CI Travail social pour la SAR :

Cordula Ruf-Sieber
Responsable Conseils sociaux
Centre Suisse des paraplégiques Nottwil
Guido A. Zäch Strasse 1
6207 Nottwil

Nombre de membres par catégorie de membres :

-
- Maison Selun, Walenstadt (institution de l'ovwb)
 - 5 cliniques de réadaptation :
 1. REHAB Bâle
 2. Clinique Rheinburg Walzenhausen
 3. Clinique Adelheid AG, Oberägeri
 4. Centre de réadaptation Affoltern am Albis
 5. CSP Nottwil
 - Pas de membres individuels

Activités 2021 :

09.09.2021 Séance sa'ges, spécialité réadaptation. Avec l'intégration de la CI Travail social dans l'association professionnelle sa'ges (Association suisse pour le travail social dans le domaine de la santé), le nombre de membres a nettement augmenté, ce qui est très réjouissant. Après la pause imposée par le Covid-19, cette "rencontre" était très appréciée. À cette occasion, différents thèmes spécifiques à la spécialité étaient abordés. La prochaine conférence est prévue pour le 20.04.22 et aura lieu également en ligne en raison des ressources disponibles.

Projets :

20.04.22 Séance sa'ges, spécialité réadaptation

Nottwil, 28.01.2022

Cordula Ruf-Sieber, Centre des paraplégiques Nottwil

Communauté d'intérêt pour les soins de réadaptation (IGRP)



Interlocuteurs de la CI pour la SAR (avec l'adresse) :

Claudia Gabriel, co-présidente IGRP, hôpital cantonal de Lucerne, Spitalstrasse I 6000 Lucerne 16
Luk De Crom, co-président IGRP, Kinder-Reha Schweiz, Mühlebergstrasse 104, 8910 Affoltern am Albis

Nombre de membres par catégorie de membres (situation au 31.12.2021) :

Membres individuels 60

Membres collectifs 31

Activités 2021 :

- Engagement au sein du comité transitoire et de dissolution de la SAR
- Implémentation d'un échange structuré avec l'ANQ
- Engagement au sein de la plateforme CIF
- Organisation et développement du MAS Rehabilitation Care en collaboration avec la HES Careum et la HES Ost
- Mise en réseau avec l'Association suisse des stomathérapeutes
- Soutien idéal de projets de recherche en soins de réadaptation
- Soutien de l'initiative populaire Pour des soins infirmiers forts
- Engagement au sein d'un groupe de travail "Economie de la santé" de l'ASI

Description des projets en cours

- Brochure sur la diversité des soins de réadaptation en Suisse
- Symposium des soins Rehabilitation Care: „Organiser les transitions“ – 22.03.2022
- Intégration d'un groupe de formation Soins dans l'IGRP

Objectifs de la CI pour 2022

- Poursuivre les activités actuelles
- Continuer à faire avancer la mise en réseau des cliniques de réadaptation
- Point central formation en soins

BRIG – Communauté d'intérêt Réadaptation professionnelle

Interlocuteur de la CI pour la SAR (avec l'adresse)

Depuis sa fondation, la CI Réadaptation professionnelle BRIG est dirigée par un comité composé de trois personnes.

Priska Fritsche, responsable du ressort Réinsertion professionnelle, office AI Schwyz, 6431 Schwyz et Stefan Staubli, responsable de l'Intégration sociale et professionnelle, CSP, 6207 Nottwil se partagent la co-présidence. Christian Merz, enseignant spécialisé ParaWork, CSP, 6207 Nottwil soutient la co-présidence comme actuaire.

L'interlocuteur pour la SAR est Stefan Staubli.

Nombre de membres par catégorie de membres (situation au 31.12.2021)

Fin 2021, la BRIG comptait 36 membres. Le comité se réjouit que le nombre de membres reste stable, les nouveaux membres sont bien entendu à tout moment les bienvenus.

Activités 2021

L'AG 2021 de la BRIG avait lieu l'après-midi du 15 avril 2021. À notre grand regret, il fallait, comme déjà en 2020, organiser cet événement en ligne via MS Teams en raison du Covid-19. Après le traitement des points habituels à l'ordre du jour, Stefan Staubli informait les membres sur la situation de la SAR et sur la procédure à venir.

L'après-midi du 17 juin 2021, une rencontre professionnelle BRIG avait de nouveau lieu en présentiel. 10 membres de la BRIG se retrouvaient au CSP. Après la visite du ParaForum, les participants découvraient les locaux de ParaWork SOL. SOL signifie Selbst Organisiertes Lernen, l'apprentissage autonome. Ensuite, la conseillère en insertion professionnelle Marina Ronca présentait le Job Matching Tool.

La rencontre professionnelle d'automne de la BRIG avait lieu à l'institution Rossfeld à Berne. Le matin du 23.11.2021, la directrice sortante Edith Bieri souhaitait la bienvenue à 12 membres.

David Drsek nous présentait ensuite le concept de formation commerciale actualisée en coopération avec l'école professionnelle publique WKS Berne.

Un échange individuel animé avait lieu lors d'un délicieux dîner. L'après-midi, les participants découvraient les différentes offres liées à la profession de l'institution Rossfeld. La présentation de l'atelier servant à la structuration de la journée pour des personnes atteintes dans leur santé était également très intéressante.

Les thèmes sur lesquels le comité s'était penché au cours de l'année écoulée étaient une nouvelle fois conformes au but de la BRIG.

Description des projets en cours

La BRIG contribue activement au soutien de l'organisation faîtière "SAR" jusqu'à la dissolution définitive de celle-ci.

Stefan Staubli a proposé d'endosser la fonction, avec un autre membre du comité, de liquidateur de la SAR. Par ailleurs, Stefan propose de participer dans le cadre d'une plateforme CIF "extendet". Cela permettra aux membres de la BRIG de s'échanger sur le plan professionnel avec des représentants d'autres domaines de la réadaptation.

Objectifs de la CI pour 2022

En 2022, nous souhaitons continuer à aborder plus souvent les thèmes spécifiques à la réadaptation professionnelle. Puisque la SAR sera dissoute, la BRIG doit réfléchir aux conséquences de cette dissolution pour l'association et comment elle s'engage au sein d'une future organisation centrée sur la réadaptation.

Stefan Staubli, président BRIG

Point 6: Approbation des comptes annuels 2021 et du rapport de révision

Le comité demande l'approbation des comptes annuels 2021 et du rapport de révision.

a) Bilan

Bezeichnung	Bilanz 31.12.2021	Bilanz 31.12.2020
AKTIVEN		
Umlaufvermögen		
Total Flüssige Mittel	127'601.83	122'241.52
Total Forderungen aus Lieferungen/Leistungen	540.00	0.00
Total übrige kurzfristige Lieferungen/Leistungen	0.00	1'638.40
Total Aktive Rechnungsabgrenzung	457.25	98.95
Total Umlaufvermögen	128'599.08	123'978.87
Total AKTIVEN	128'599.08	123'978.87
PASSIVEN		
Kurzfristiges Fremdkapital		
Total Verbindlichkeiten Lieferungen/Leistungen	3'997.65	755.60
Total Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	600.00	275.40
Total Passive Rechnungsabgrenzung	735.00	775.00
Total Kurzfristiges Fremdkapital	5'332.65	1'806.00
Langfristiges Fremdkapital		
Total Rückstellungen	30'000.00	42'000.00
Total Langfristiges Fremdkapital	30'000.00	42'000.00
Organisationskapital		
Total Organisationskapital	80'172.87	75'282.31
Total Organisationskapital	80'172.87	75'282.31
Ergebnis (Gewinn + / Verlust -)	13'093.56	4'890.56
Total PASSIVEN	128'599.08	123'978.87

Commentaire concernant le bilan au 31.12.2021:

La SAR dispose d'un capital d'organisation saine d'un montant de CHF 93'766.43 ainsi que de provisions d'un montant de CHF 30'000.-.

b) Compte de résultat

Bezeichnung	Erfolgsrechnung 2021	Budget 2021
ERTRAG		
Verband		
Mitgliederbeiträge IG's		
3010 Sockelbeiträge	1'500.00	1'500.00
3011 natürliche Personen	6'640.00	6'660.00
3012 juristische Personen	3'960.00	4'000.00
Total Mitgliederbeiträge IG's	12'100.00	12'160.00
Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder		
3020 Health Professionals	3'660.00	4'300.00
3021 Ärztinnen	6'050.00	6'250.00
3022 Kliniken Institutionen	12'000.00	12'150.00
Total Mitgliederbeiträge Einzelmitglieder	21'710.00	22'700.00
Total Verband	33'810.00	34'860.00
Kommunikation		
3200 Sponsorenleistungen	1'000.00	1'000.00
Total Kommunikation	1'000.00	1'000.00
Bildung		
3400 Kurse	8'890.00	16'000.00
3410 Forum	0.00	0.00
3420 Kongress	0.00	0.00
Total Bildung	8'890.00	16'000.00
Total ERTRAG	43'700.00	51'860.00
AUFWAND Material und Dienstleistungen		
Verbandsführung		
4000 Sekretariatskosten	18'196.75	26'900.00
4001 Reisespesen Sekretariat	52.00	200.00
4003 Treuhand	3'343.66	5'400.00
4005 Steuerberatung	538.50	500.00
4006 Revision	0.00	200.00
4050 Honorar Vorstand	0.00	0.00
4060 Reisespesen Vorstand	0.00	0.00
4062 Sachaufwand Vorstand	0.00	200.00
4065 Sitzungsräume und Verpflegung	1'022.85	500.00
4070 AHV/IV/EO/ALV	0.00	100.00
4073 Unfallversicherung	20.00	20.00
4090 Strategieentwicklung/Auflösung	-7'915.01	3'000.00
Total Verbandsführung	15'258.75	37'020.00

Bezeichnung	Erfolgsrechnung 2021	Budget 2021
Kommunikation		
4200 Übersetzungen	1'698.10	1'000.00
4210 Website	1'314.05	3'200.00
4220 Newsletter	0.00	2'700.00
4270 Projekte Kommunikation	0.00	0.00
Total Kommunikation	3'012.15	6'900.00
Bildung		
4400 Sekretariat Bildung	3'945.85	5'400.00
4410 Kurse	4'478.90	8'000.00
Total Bildung	8'424.75	13'400.00
Total AUFWAND Material und DL	26'695.65	57'320.00
Übriger betrieblicher Aufwand		
Sachversicherungen		
6300 Betriebshaftpflichtversicherung	388.30	390.00
6302 Transportversicherung	15.00	50.00
Total Sachversicherungen	403.30	440.00
Verwaltungsaufwand		
6500 Bürourunkosten	1'982.90	3'000.00
6510 Mitgliederbeiträge für Dritte	1'030.00	1'030.00
Total Verwaltungsaufwand	3'012.90	4'030.00
Sonst. betrieblicher Aufwand		
6790 Übriger Betriebsaufwand	0.00	0.00
Total Sonst. betrieblicher Aufwand	0.00	0.00
Finanzaufwand u. Finanzertrag		
6900 Finanzaufwand	69.99	50.00
6950 Finanzertrag	0.00	0.00
Total Finanzaufwand u. Finanzertrag	69.99	50.00
Total Übr. betrieblicher Aufwand	3'486.19	4'520.00
a.o. Aufwand und Ertrag		
8500 Ausserordentlicher Aufwand	0.00	0.00
8510 Ausserordentlicher Ertrag	75.40	0.00
Total a.o. Aufwand und Ertrag	75.40	0.00
Steuern		
8900 Direkte Steuern	500.00	0.00
Total Steuern	500.00	0.00
Ergebnis (Gewinn + / Verlust -)	13'093.56	-9'980.00

Commentaires concernant les comptes 2021 :

En 2021, la SAR a réalisé un bénéfice de CHF 13'593.56 (le budget prévoyait une perte de CHF 9'980.-). On part du principe qu'en 2022 (charges jusqu'à l'assemblée générale et dissolution de la SAR), des charges d'un montant de CHF 30'000.- devront être payées. C'est pour cette raison, que des provisions d'un montant de CHF 12'000.- ont été dissoutes au 31.12.2021.

PRODUITS

Cotisations des membres (comptes no. 3010-3022) : Les cotisations des membres des CI correspondent au budget. Les cotisations des membres individuels ont légèrement reculé.

Sponsoring (compte no. 3200) : Les prestations des sponsors correspondent au budget.

CHARGES

Direction de l'association (comptes no. 40..)

- *Secrétariat (compte no. 4000) :* Les coûts de secrétariat sont restés clairement inférieurs au budget.
- *Salles de conférence/restauration (compte no. 4065) :* Ce compte englobe l'infrastructure pour l'organisation de l'assemblée générale ainsi que pour un souper en commun du comité.
- *Développement de la stratégie/dissolution (compte no. 4090) :* Les charges pour le développement de la stratégie (janvier à juin 2021) et pour la préparation de la dissolution (juillet à décembre 2021) ont été comptabilisées dans ce compte.

Communication (comptes no. 42..)

- *Traductions (compte no. 4200) :* Toutes les traductions (documents pour l'AG, traductions pour le site internet, etc.) ont été comptabilisées dans ce compte.
- *Site internet (compte no. 4210) :* Après l'AG du 30.6.2022, seulement peu d'adaptations ont été apportées au site internet.
- *Newsletter (compte no. 4220) :* En 2021, aucune newsletter n'a été envoyée.
- *Projets communication (compte no. 4270) :* En 2021, aucun projet n'a été réalisé.

Formation (comptes no. 44..)

- *Secrétariat formation/cours (comptes no. 4400/4410) :* Les charges pour la Journée des utilisateurs CIF et pour le cours de base CIF en octobre 2021 ont été comptabilisées dans ces comptes.

Assurances choses (comptes no. 63..) :

La somme de l'assurance de responsabilité civile d'entreprise et de l'assurance de transport était inférieure au budget.

Frais d'administration (comptes no. 65..) :

Frais de bureau (compte no. 6500) : En 2021, les frais de bureau ont diminué en raison de la numérisation qui augmente constamment.

Cotisations des membres pour des tiers (compte no. 6510) : La SAR verse des cotisations des membres chez Inclusion Handicap (CHF 1'000.-) et chez Aphasie Suisse (CHF 30.-).

c) Rapport de révision



Bericht der Revisoren
an die Generalversammlung der
SAR – Swiss Association of Rehabilitation

Bericht der Revisoren für das Verbandsjahr 2021

Als Revisionsstelle haben wir die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) SAR – Swiss Association of Rehabilitation für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Verbandsjahr geprüft.

Wir überprüften die Posten und Angaben der Jahresrechnung mittels Analysen und Erhebungen auf der Basis von Stichproben. Ferner beurteilten wir die Anwendung der massgebenden Rechnungslegungsgrundsätze, die wesentlichen Bewertungsentscheide sowie die Darstellung der Jahresrechnung als Ganzes. Wir sind der Auffassung, dass die detaillierte Prüfung eine ausreichende Grundlage für unser Urteil bildet.

Die Rechnung weist bei einem Aufwand von Fr. 30'681.84 und einem Ertrag von Fr. 43'775.40 einen Gewinn von Fr. 13'093.56 aus. Dadurch wird das Eigenkapital von Fr. 80'172.87 auf Fr. 93'266.43 per 31.12.2021 erhöht.

Gemäss unserer Beurteilung entsprechen die Buchführung und die Jahresrechnung 2021 sowie die Verwendung des Bilanzergebnisses dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Wir empfehlen der Generalversammlung die Genehmigung der vorliegenden Jahresrechnung sowie die Entlastungen des Vorstandes.

Wir danken der Walker Management AG, Sursee für die nachvollziehbare und übersichtliche Buchführung.

Sursee, 03. März 2022

Die Revisoren der SAR



Natalie Nyffeler



Marco Fellmann

Point 7: Décharge au comité et au caissier

Il est demandé de donner décharge au comité et au caissier.

Point 8: Cotisations des membres 2022

En raison de la dissolution de la SAR, les cotisations des membres ne seront plus perçues pour 2022.

Point 9: Budget 2022

En raison de la dissolution de la SAR, le comité n'a établi aucun budget pour 2022. Comme indiqué dans les commentaires concernant les comptes 2021, le solde des provisions d'un montant de CHF 30'000.- sera utilisé pour la dissolution et la liquidation de la SAR en 2022.

Point 10: Motion du comité de dissoudre la SAR

10.1 Décision de dissolution

Suite au vote consultatif lors de la dernière AG, le comité a préparé la dissolution de la SAR. Il présente par conséquent la motion de dissoudre la SAR.

10.2 Définition d'un délai pour la liquidation de la SAR

L'assemblée générale doit définir un délai pour la radiation de l'association. Le comité pense qu'il est réaliste de prévoir 7 mois pour procéder à la liquidation. Le comité demande par conséquent de fixer le délai pour la liquidation au 31.12.2022.

10.3 Désignation des liquidateurs (y compris les droits de signature/l'accès aux comptes bancaires)

Après une décision de dissolution par l'assemblée générale, la SAR entre dans la phase de liquidation. La dissolution définitive sera seulement effective lorsque la liquidation sera terminée. Pour ce faire, l'assemblée générale doit désigner deux liquidateurs. Le comité demande de désigner les deux membres du comité suivants comme liquidateurs et de leur donner les droits de signature collective à deux illimités :

- 1) Xavier Jordan
- 2) Stefan Staubli

Markus Gautschi et Urban Schwegler sont désignés comme liquidateurs remplaçants.

Les liquidateurs devront notamment assumer les tâches suivantes :

- Paiement des factures ouvertes
- Règlement d'éventuels autres engagements
- Encaissement des créances impayées, y compris les cotisations des membres
- Utilisation des autres actifs
- Résiliation des contrats et des affiliations

- Suppression du site internet après avoir sauvegardé les données
- Remise des dossiers (archivés) à l'organisme désigné à cet effet
- Transmission du solde de la fortune de l'association à l'institution désignée à cet effet
- Établissement des comptes finaux et d'un rapport final
- Communication de la dissolution aux membres, aux sponsors et à d'autres associations

10.4 Conservation des dossiers et utilisation du matériel éventuellement existant

Selon l'art. 69a CC et l'art. 958f al. 1 CO, la SAR est soumise à l'obligation de conserver les livres et les pièces comptables ainsi que le rapport de gestion et le rapport de révision pendant 10 ans. Afin de remplir cette obligation légale, le comité a conclu un contrat concernant la conservation des dossiers nécessaires avec le Centre de réadaptation dans les systèmes de santé globaux (CRGHS) de l'université de Lucerne. Selon ce contrat, le CRGHS conservera les dossiers imposés légalement de la SAR durant 10 ans avant de les détruire. Ce **contrat sera publié au plus tard d'ici le 30 avril 2022 sur le site internet de la SAR** où il pourra être consulté.

10.5 Utilisation de la fortune de l'association selon l'art. 29 des statuts

Selon l'art. 29 des statuts, la fortune de l'association doit être versée, après la liquidation, à une ou plusieurs associations suisses poursuivant des buts analogues ou à une institution d'utilité publique. Conformément aux statuts, la répartition entre les membres de l'association est exclue.

Le comité demande de verser la fortune de l'association après la liquidation à la fondation de l'université de Lucerne afin d'utiliser ces fonds comme financement initial pour l'organisation et la réalisation de forums annuels interdisciplinaires "Forum CIF Réadaptation" à l'université de Lucerne. Le Forum CIF Réadaptation doit succéder à la Journée des utilisateurs CIF de la SAR et sera organisé par le CRGHS de l'université de Lucerne. Le Forum doit promouvoir et entretenir l'échange entre la pratique, la recherche, la théorie et la politique concernant des thèmes centraux de la réadaptation. Les détails seront réglés dans le **Mémoire d'entente** avec l'université de Lucerne qui sera également **publié sur le site internet de la SAR d'ici le 30 avril 2022** où il pourra être consulté.

Le comité demande de décider de l'utilisation de la fortune de l'association conformément à la proposition présentée et d'approuver le contrat avec le CRGHS et la fondation de l'université de Lucerne, conclu à cet effet.

Point 11: Divers